## DEPARTEMENT DE LA SAVOIE COMMUNE DE SAINT-PIERRE D'ALBIGNY

MAIRIE de Saint-Pierre d'Albigny 30 rue Auguste DOMENGET B.P. 6 73250 SAINT-PIERRE D'ALBIGNY

## DECISION DU MAIRE n° 2024-02-D-11

## Michel BOUVIER - Maire de Saint-Pierre d'Albigny

Objet : Achat de concession nouvelle au cimetière de Saint-Pierre d'Albigny

Carré 8

N° G 19

Concession n° 321

M. PRAVERT Jean-Claude , Mme PRAVERT Nicole née DERS

Le maire de la commune de Saint-Pierre d'Albigny, Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122-22.

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 22 novembre 2022, Donnant délégation au Maire pour la durée de son mandat.

## DECIDE

Article 1:

D'accorder à compter du **19 février 2024**, pour une durée de 30 ans, une concession nouvelle (columbarium), à M. et Mme PRAVERT Jean-Claude et Nicole (née DERS), demeurant 530 rue du Val d'Aillon à Saint-Pierre d'Albigny (Savoie), pour y fonder leur sépulture.

Article 2:

De faire procéder au recouvrement de la somme de 900 € par le Trésorier municipal, correspondant au montant de la concession nouvelle achetée le 19 février 2024.

Article 3:

La présente décision sera inscrite au registre des délibérations de la commune et transmise à Monsieur le Préfet de la Savoie et au Trésorier municipal.

Fait à Saint-Pierre-d'Albigny, le 26 février 2024

